

JEAN-YVES MOISSERON ET FRANÇOISE CLÉMENT

CHANGEMENTS VISIBLES OU INVISIBLES : LA QUESTION DE L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE ÉGYPTEENNE ?

LES SUCCÈS ÉCONOMIQUES RÉCENTS ENREGISTRÉS PAR L'ÉGYPTE SONT-ILS LE SIGNE D'UNE VÉRITABLE ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE ? LA NOTION D'ÉMERGENCE, LARGEMENT UTILISÉE DANS LA LITTÉRATURE DE L'ÉCONOMIE DE DÉVELOPPEMENT, NOUS PARAÎT FRUCTUEUSE POUR RÉPONDRE À CETTE QUESTION. NOUS PROPOSONS UN SCHÉMA EXPLICATIF EN TROIS CERCLES ET NOUS ÉTUDIONS LA SITUATION DE L'ÉCONOMIE ÉGYPTEENNE AU REGARD DE CES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ANALYSE. CES TROIS CERCLES CONSTITUENT CE QUE NOUS APPELONS LE CERCLE VERTUEUX DE L'ÉMERGENCE. NOUS MONTRONS QUE L'ÉGYPTE EST LOIN DE CORRESPONDRE À CE SCHÉMA ET QUE LES SUCCÈS RÉCENTS S'EXPLIQUENT PAR LA TRÈS FORTE CROISSANCE CONJONCTURELLE DE SES RENTES TRADITIONNELLES.

Au moment où le processus de démocratisation se bloque en Égypte avec les enjeux d'une succession problématique à la tête de l'État, il paraît intéressant d'examiner les réformes économiques en cours depuis la nomination d'Ahmed Nazif à la tête du gouvernement égyptien, en juillet 2004. Si le thème des réformes économiques, qui fait partie des mythes fondateurs de la légitimation de l'État n'est pas nouveau en Égypte, notamment depuis la politique d'*infitah*, le nouveau gouvernement ne rechigne pas à l'instrumentaliser dans le discours politique, notamment en direction de l'extérieur. Il est vrai que le discours sur la réforme est servi par une conjoncture très favorable puisque les chiffres officiels indiquent une croissance de 7 % en 2006, c'est-à-dire une croissance qui correspond à ce que les économistes appellent un « pays émergent ». Cette « *success story* » économique fait l'objet d'appréciations très positives et unanimes des bailleurs de fonds internationaux, et des échos optimistes se multiplient pour annoncer que l'Égypte n'est plus un pays en développement mais bien un pays émergent.

Mais au-delà de l'usage que l'État égyptien fait de la rhétorique du progrès économique, on tentera ici de savoir si les réformes et leurs résultats d'apparence spectaculaire sont le signe d'un changement de fond, d'une « émergence » de l'économie égyptienne, ou si cette émergence n'est qu'un leurre et que les réformes ne traduisent qu'un « changement invisible », la permanence des modes classiques de régulation de l'économie égyptienne, c'est-à-dire l'absence de changement.

On recourra ici à la notion d'« émergence » pour réfléchir à la situation économique de l'Égypte. Cette notion, souvent utilisée de manière floue, sera construite pour permettre une comparaison systématique avec les pays généralement considérés comme « émergents », en particulier en Asie. Elle permettra également de mettre en évidence, en creux, les obstacles au développement – certains purement économiques, comme la capacité à trouver des débouchés ; d'autres politiques ou sociaux, comme l'absence de « démocratie économique » et le clientélisme. Pour étayer notre propos, nous décrivons un schéma explicatif à trois niveaux, le « cercle vertueux de l'émergence », qui identifie et articule les éléments, économiques, institutionnels et politiques, qui entrent dans la composition de ce qui rend possible l'émergence d'une économie en développement dans le contexte actuel de la mondialisation. Après avoir examiné la situation de l'Égypte au regard de ces trois niveaux d'analyse, on pourra mettre en perspective les succès économiques du pays.

PARLER PLUS D'ÉCONOMIE POUR PARLER MOINS

DE POLITIQUE ?

Les réformes économiques du gouvernement Nazif ont l'apparence du succès. Le gouvernement égyptien communique volontiers sur ses bons résultats, qui rompent avec la précédente période de stagnation entre 2000 et 2003 pendant laquelle la croissance ne dépassait pas la croissance démographique. Cette insistance sur le champ économique contrebalance les retours en arrière dans les réformes politiques et contribue à détourner l'attention de la communauté internationale et à lui faire accepter le scénario de la succession héréditaire que le président Moubarak cherche à mettre en place au profit de son fils. En interne, cette instrumentalisation est moins nécessaire, parce que la phase de verrouillage autoritaire conduit la majorité de la population à se résigner à ce scénario. Par ailleurs, même si, dans sa communication, le régime insiste sur ses résultats économiques, cette instrumentalisation est contrainte par le fait que ces bons résultats ne se font nullement sentir dans la vie quotidienne de la population.

Quand l'Égypte devient un bon élève...

Depuis 2004, le gouvernement dirigé par Ahmed Nazif, se donne pour objectif d'accélérer l'intégration de l'économie égyptienne dans l'économie mondiale afin de favoriser la croissance économique *via* la libéralisation du commerce, la promotion des exportations, l'attraction des investissements directs étrangers. Il s'agit bien sûr là d'une réponse aux sollicitations des bailleurs de fonds internationaux. Ces réformes reposent sur trois éléments. Tout d'abord, un programme de privatisation ambitieux : 46 entreprises ont été privatisées en 2005-2006, contre seulement 13 en 2002-2003, pour des montants respectifs de 3 milliards et 80 millions de dollars¹. Des privatisations sont prévues ou ont été réalisées dans les secteurs des télécommunications, dans le textile, la chimie, l'assurance et la banque. Le deuxième volet des réformes, réalisé en 2005, concernait la fiscalité et visait à reconstruire un contrat social en matière fiscale, en renouant avec le principe du consentement à l'impôt. Il s'agissait de réduire fortement les taux d'imposition afin d'élargir l'assiette et de mettre un terme aux fraudes massives. Les taux d'imposition sur les personnes physiques sont passés de 32 % à 20 % et ceux de l'impôt sur les sociétés de 42 % à 20 %. Le troisième volet enfin concerne le commerce extérieur et vise à faire passer le taux moyen des droits de douanes de 14,6 % à 9,1 %. Ces réductions accompagnent et parfois accélèrent les engagements pris dans le cadre des multiples accords de libre-échange signés par l'Égypte.

Les réformes financières ont débuté avant la nomination de Nazif à la tête du gouvernement et visaient à restructurer et à concentrer le système bancaire, notamment par l'absorption de petites banques par leur maison mère. Des mesures ont été prises pour développer le crédit immobilier, élargir le marché des capitaux et renforcer la réglementation et la supervision des marchés financiers. Un autre élément important des réformes concernait la politique de change. D'après le gouvernement égyptien, le système de change serait passé, le 29 janvier 2003, d'un régime de change fixe à un régime de change flexible, en conformité avec les recommandations des bailleurs de fonds internationaux². D'après certaines interprétations, ce changement était motivé par la dépendance croissante de la politique monétaire vis-à-vis de la politique de change tandis que de nombreux bailleurs de fonds ont vu dans cette réforme un élément supplémentaire de flexibilité de l'économie égyptienne³. En réalité, l'examen de la courbe des taux de change de la livre égyptienne contre le dollar américain fait clairement apparaître une série de paliers (1 livre pour 0,22 dollars entre novembre 2001 et janvier 2003 ; 1 livre pour 0,16 dollars entre mars 2003 et décembre 2004 ; 1 livre pour 0,17 dollars entre décembre 2004 et août 2007), qui indiquent que le gouvernement conserve une gestion administrée du taux de change avec des ajustements périodiques. Le changement de régime

de change n'a donc pas eu lieu mais son annonce a servi à faire accepter une dévaluation de la livre égyptienne d'environ 35 %.

Ces réformes sont concomitantes d'améliorations notables dans deux domaines : la croissance et les investissements directs étrangers. D'après les statistiques officielles, l'économie égyptienne est passée d'une phase de récession, de 2001 à 2003, à une croissance positive et en accélération en 2006 qui serait confirmée par les estimations de 2007⁴. Ces bons chiffres sont considérés unanimement par les milieux d'affaires et par les analyses institutionnelles comme résultant de la politique économique du gouvernement Nazif.

Le deuxième pilier de la « *success story* » concerne les investissements directs étrangers (IDE). Ils constituent une variable essentielle dans le développement économique de la plupart des pays en développement engagés dans des politiques d'intégration régionale. En effet, les effets macro-économiques négatifs à court ou moyen termes induits par l'ouverture du commerce, ne peuvent être compensés que par des entrées de capitaux. L'Égypte connaît une période particulièrement faste. Alors qu'elle n'attirait les IDE que de manière marginale avec une moyenne de l'ordre de 600 à 700 millions de dollars par an, ce qui était très réduit, la situation a changé de manière spectaculaire depuis 2004. Le montant des IDE s'est élevé à presque 4 milliards de dollars en 2005, a atteint les 6 milliards en 2006 et dépasserait les 10 milliards en 2007. En quelques années, les investissements directs étrangers sont ainsi devenus une source de financement de l'économie égyptienne qui équivaldrait à presque 10 % de son Produit intérieur brut (PIB).

La communauté internationale applaudit

L'économie est devenue en Égypte l'un des éléments importants de valorisation de l'action du gouvernement égyptien, au point de servir d'instrument pour faire oublier à la communauté internationale l'absence

1. La plupart des données économiques, sauf celles qui feront l'objet d'indications de sources différentes proviennent du *Monthly Economic Digest* publié par le Ministry of State for Economic Development. Ce rapport très complet et qui fournissait une source très détaillée de données n'est plus publié actuellement ce qui semble indiquer un écart entre les affirmations du gouvernement et la réalité.

2. J.-Y. Moisseron et H. Youssef, « Contraintes structurelles et ajustement par les changes en Égypte », *Maghreb-Machrek*, n° 182, 2004-2005, p. 13-36.

3. M. Hassan, « Can monetary policy play an effective role in Egypt? », Working Paper n° 84, Le Caire, Egyptian Center for Economic Studies, 2003.

4. Ministry of State for Economic Development, CAPMAS and calculation of Ministry of Trade and Industry.

de réponses sur la question démocratique. Le journal *Al-Ahram Weekly* appelait ainsi les « Trois Mousquetaires » le trio formé par les ministres Rachid Muhammad Rachid, Mahmûd Mohieddin et Yûsuf Butrus Ghâli, qui, au sein du gouvernement, incarnent une nouvelle génération mais plus encore une nouvelle idéologie économique : « Avec eux, l'économie libérale est entrée au gouvernement avec pour tâche de créer 4,6 millions d'emplois en 6 ans⁵. »

Mais c'est au niveau international que Le Caire a obtenu ses *satisfecit* : les réformes et le début d'une « *success story* » sont utilisés pour justifier les choix du gouvernement. Les bons résultats obtenus font l'objet de commentaires élogieux de la part des partenaires internationaux. L'Égypte est ainsi classée comme « le premier pays réformateur au monde pour 2006-2007 » par le rapport *Doing Business 2008*, élaboré par la Banque mondiale⁶. Elle devance d'autres réformateurs à travers le monde et particulièrement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région Mena), en facilitant la pratique des affaires, avec des progrès dans 5 des 10 thèmes étudiés dans *Doing Business*.

L'Égypte a été le premier pays arabe et africain à signer la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales. D'après l'OCDE, « cette décision marque une nouvelle étape dans l'action menée par l'Égypte pour attirer davantage d'investissements directs étrangers »⁷. L'un des derniers rapports de l'agence Anima titre « L'Égypte enfin dans la cour des grands⁸ ». Citons enfin, à titre d'exemple, la Mission économique française : « Cet ambitieux programme de réformes, dont le rythme s'est maintenu en 2007, a marqué une incontestable rupture par rapport au passé, permettant de rétablir la confiance des investisseurs et le climat des affaires⁹. » Cette appréciation positive est reprise par les médias et est un thème essentiel des communiqués sur l'Égypte¹⁰.

Le changement de ton est très significatif par rapport à la période antérieure. Un véritable enthousiasme international s'exprime pour les résultats économiques de l'Égypte qui contrastent singulièrement avec les résultats obtenus en matière politique. L'Égypte suit en cela l'exemple de la Tunisie, dans ses indéniables progrès économiques mais aussi dans l'utilisation qui en est faite, et elle tend elle aussi à devenir « un bon élève¹¹ ».

LES DESSOUS DU MIRACLE ÉGYPTIEN : LE RENFORCEMENT

DES RENTES

Les résultats obtenus en matière de croissance ou d'IDE seraient positifs s'ils ne reposaient essentiellement sur des éléments très conjoncturels et donc très incertains. En matière de croissance tout d'abord, les secteurs qui ne sont pas directement dépendants de la rente pétrolière ont vu leur part du PIB stagner

ou baisser entre 2001 et 2006 : l'agriculture (de 16 à 14 %), l'industrie (de 19 à 16 %), le commerce intérieur (de 12 à 11 %), les transports (de 7 à 6 %), le secteur des bâtiments et travaux publics (de 5 à 4 %), les services financiers (de 6 à 5 %), l'immobilier (de 4 à 3 %). Seule l'hôtellerie, liée au tourisme, a vu sa part dans le PIB s'améliorer (de 2 à 3 %) ¹².

Par ailleurs, la part du secteur privé dans le PIB a baissé depuis 2001. Malgré la reprise de la croissance après 2004, cette part est passée de 70,7 à 62,3 % du PIB entre 2003 et 2005. Ce résultat est inquiétant pour un pays qui veut favoriser le secteur privé, et alors même qu'il mène un programme de privatisation.

Le tableau n'est guère plus encourageant en matière d'investissements directs étrangers. La forte croissance des IDE depuis 3 ans s'explique par deux facteurs. Tout d'abord, de nombreux capitaux arabes en provenance des pays du Golfe se sont réorientés vers les pays de la rive sud de la Méditerranée pour échapper à d'éventuelles décisions de gel des États-Unis. L'Égypte n'est d'ailleurs pas la seule destination – la Tunisie, le Maroc ou encore le Sénégal tirent aussi leur épingle de ce jeu. Le deuxième facteur est la vague de privatisation en cours en Égypte qui concerne les services bancaires et la communication. La vente en juillet 2006 d'une troisième licence de téléphonie mobile a par exemple rapporté presque 3 milliards de dollars. Ce qui signifie que presque la moitié des investissements étrangers de l'année 2006 s'explique par cette seule opération. Dans un autre secteur mais pour des montants également importants, la Banque d'Alexandrie a été vendue en octobre 2006 au groupe italien San Paolo pour 1,6 milliard de dollars.

Les progrès qui apparaissent spectaculaires en termes d'IDE résultent donc en réalité de ventes ponctuelles d'entreprises publiques rentables et présentant un fort potentiel de développement. Étant donnée la structure économique de

5. *Al-Ahram Weekly*, 5 janvier 2006.

6. Banque mondiale, *Doing Business 2008*, 2007.

7. Information sur le site de l'OCDE, < www.oecd.org >, 22 octobre 2007.

8. Anima, *Les Investissements directs étrangers dans la région Mena en 2006*, Notes et Documents, n° 23, août 2007, p. 75. Sur les activités du réseau Anima, voir < www.animaweb.org >.

9. Mission économique, Ambassade de France en Égypte, « Fiche de synthèse » Égypte, septembre 2007.

10. « Egypt's economy delivered another impressive performance in 2006-2007, with high growth generated by reforms and solid macroeconomic management », Note du FMI « Article IV Consultation Preliminary Conclusions of the IMF Mission in Arab Republic of Egypt-2007 », 12 septembre 2007.

11. B. Hibou, « Les marges de manœuvre d'un "bon élève" économique : la Tunisie de Ben Ali », *Les Études du Ceri*, n° 60, décembre 1999.

12. Pourcentages calculés à partir de Ministry of State for Economic Development. *MFTI Monthly Economic Digest*, septembre 2006, p. 8.

l'Égypte, il s'agit de quelques fleurons, surtout dans le secteur des services, en nombre limité, au point que l'on peut se demander si la source n'est pas déjà presque tarie¹³. D'autres industries de service, comme l'assurance, sont aussi sur les rangs d'une future privatisation mais cela commence à inquiéter sérieusement les ONG égyptiennes, qui craignent une privatisation de la santé alors même que les déficiences du système public conduisent à une privatisation de fait¹⁴.

Les IDE ne contribuent donc pour l'instant que marginalement au développement économique du pays¹⁵. La situation de l'Égypte est sur ce point très différente de celle de la Pologne ou de la Tunisie¹⁶ : les investissements directs en Pologne étaient majoritairement le fait de petites entreprises européennes qui créaient des filiales, et donc de nouvelles capacités de production ; les investissements ne correspondaient donc pas seulement à un transfert de propriété mais à une création de capacités productives nouvelles ; ces petites unités apportaient des technologies, des qualifications ainsi qu'un marché extérieur. Dans le cas polonais, les investissements directs étrangers ont contribué à arrimer le pays à l'économie européenne. Des phénomènes similaires se produisent en Tunisie, où les IDE favorisent une éclosion industrielle qui se diffuse¹⁷. En Égypte, les IDE correspondent presque exclusivement à la vente par blocs du patrimoine économique. Il faut ajouter à cela que la logique des investisseurs étrangers est à plus ou moins long terme de rapatrier leurs capitaux, faute de quoi l'opération n'aurait pas de sens pour eux, ce qui signifie un solde cumulé de flux financiers qui à terme sera négatif pour le pays¹⁸.

La croissance doit en réalité beaucoup au renforcement conjoncturel des rentes traditionnelles du pays. Ces rentes sont au nombre de cinq : le pétrole, les recettes du canal de Suez, le tourisme, les transferts de travailleurs égyptiens à l'étranger, et l'aide américaine. Cette dernière étant globalement stable pour un montant annuel de 2 milliards de dollars, nous aborderons ici les quatre autres.

Les exportations pétrolières ont connu une augmentation spectaculaire proche de 80 % en valeur en passant de 5,3 milliards de dollars en 2004-2005 à 9,4 milliards en 2005-2006¹⁹. Cette très forte augmentation faisait suite à une croissance de 35 % l'année précédente. Dans le même temps les exportations non pétrolières ont baissé de presque 10 %. Ces exportations frôlent la barre des 10 milliards de dollars et ont permis l'injection de plus de 4 milliards de dollars supplémentaires dans l'économie égyptienne en 2005-2006. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse du prix du pétrole.

Sous l'effet de la croissance économique mondiale, les recettes du canal de Suez ont également connu une très forte augmentation dans les dernières années : stables jusqu'en 2002 aux alentours de 2 milliards de dollars, les recettes ont atteint 5 milliards en 2006.

Pour ce qui concerne le tourisme, les attentats survenus en Égypte au cours des années 2004 et 2005 n'ont eu qu'un impact limité. Le pays est resté une destination en forte croissance et a su élargir sa part de marché dans le tourisme mondial, en direction des pays de l'Est et des pays du Golfe. En atteignant presque 10 millions de visiteurs, le tourisme a augmenté de presque 20 % en 2006 et a doublé par rapport à 2003 en nombre de nuitées.

De 12 % de la population active en 1985, l'émigration égyptienne a diminué après la guerre du Koweït et de l'Irak de 1990, pour se stabiliser autour de 7 %. Les transferts des émigrés restent l'une des principales sources de devises à la balance des paiements, et l'une des principales sources d'épargne pour les familles égyptiennes. L'étude de Nader Fergani sur les remises des Égyptiens émigrés dans les pays arabes montrait qu'un an d'émigration permettait d'économiser en moyenne l'équivalent de 10 ans de travail en Égypte il y a quelques années²⁰. Il est probable qu'il en soit toujours de même aujourd'hui. Les transferts privés des travailleurs égyptiens sont passés de 3 milliards de dollars en 2004 à 4,3 milliards en 2005.

Cette revue rapide de l'évolution des rentes ces trois dernières années livre un résultat concordant – et exceptionnel – sur la période : sur une production intérieure d'environ 100 milliards de dollars, le montant total des rentes s'élève

13. « Bien que l'Égypte ait les salaires les plus faibles de la région Mena, la faible productivité de la main-d'œuvre et les coûts de transaction élevés découragent les entrepreneurs étrangers d'investir en Égypte sauf pour les opérations de privatisation de grande ampleur ». Voir *Les Investissements directs étrangers dans la région Mena en 2005*, Anima, Notes et documents, n° 20, mai 2006.

14. Sur les formes de privatisation de l'éducation voir R. Assad et A. El Badawi, « Private and group tutoring in Egypt, where is the gender inequality », présenté à la 11^e conférence de l'ERF, Beyrouth, 14-16 décembre 2004. En mai 2007 s'est créé un Committee for Defending the Citizens Right to Health (CDCRH) réunissant 21 organisations afin de s'opposer à la privatisation de la santé.

15. Qu'apportera par exemple en termes de développement, l'ouverture d'un troisième opérateur de téléphonie mobile en Égypte ?

16. Le Maghreb reçoit beaucoup de petits et moyens projets, alors qu'un certain gigantisme se manifeste à l'est de la région (Mena) », Anima, *Les Investissements directs étrangers...*, 2006, *op. cit.* Ces projets sont qualifiés de « projets-rentes » un peu plus loin dans la même page.

17. « En comparant avec l'Est européen, la faible contribution des industries classiques (automobiles, métallurgie, verre, chimie, équipement mécanique ou électrique, électronique grand public, équipement du foyer) est frappante », voir Anima, *Les Investissements directs étrangers...*, 2006, *op. cit.*, p. 13.

18. Ainsi, les dividendes rapatriés par les entreprises étrangères en Tunisie se montaient à 1,5 milliard de dollars, soit près du double des IDE de la même période. Voir Anima, *Les Investissements directs étrangers...*, 2007, *op. cit.*, p. 12.

19. Les chiffres officiels en Égypte sont souvent livrés pour des périodes d'un an commençant en juin de l'année jusqu'en mai de l'année n + 1. Ils viennent dans cette section du *Monthly Economic Digest*, *op. cit.* La dernière livraison que nous utilisons date de septembre 2006.

20. N. Fergani, *L'emploi étranger dans le Golfe* [en arabe], Centre d'études pour l'unité arabe, Beyrouth, 1983.

en 2006 à presque 30 milliards de dollars, soit presque le tiers du PIB (à titre de comparaison, les rentes ne représentaient que 11,9 milliards en 2003, soit 16 % du PIB). En 2006, l'équivalent d'un trimestre de production nationale est donc « tombé du ciel ». Le montant des rentes a donc doublé sur une période de trois ans et représente un apport financier supplémentaire d'environ 15 % du PIB, qui s'ajoute à l'entrée massive d'IDE. D'un point de vue comptable, en additionnant ces deux flux, l'Égypte a bénéficié d'une entrée de capitaux exceptionnelle s'élevant au quart de son PIB en trois ans ! Ceci relativise beaucoup les performances actuelles du gouvernement Nazif et pose la question de la durabilité de la croissance tant vantée par ce gouvernement.

LA QUESTION DE L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE

Le caractère rentier de la croissance actuelle de l'Égypte laisse penser qu'il n'y a pas à proprement parler d'émergence de l'économie égyptienne. Mais qu'entend-on exactement par émergence ? Les succès de certains pays d'Amérique latine et plus récemment de la Chine et de l'Inde rendent la classification des pays en développement plus hétérogène. Ceux qui connaissent une croissance rapide et commencent à rattraper les pays développés sont qualifiés de pays émergents, se distinguant des pays en développement qui demeurent dans une situation économique défavorable, le plus souvent assimilée à une stagnation du PIB par tête. Ces distinctions sont empiriques et relativement floues et l'émergence n'a pas donné lieu dans la littérature économique à une théorisation élaborée. Elle est appliquée aux pays en développement à forte croissance sur une durée assez longue. Dans le cadre de cet article, on analysera l'émergence éventuelle de l'Égypte en distinguant trois niveaux ou cercles.

Le premier cercle : une accumulation au ralenti

Il nous semble utile de revenir à ce qui constituait le cœur des premiers modèles de croissance, qui insistaient sur les processus d'accumulation du capital, sur le progrès technique et sur le travail²¹ : accumulation du capital physique (outils de production, machine, usines, infrastructures de transport...) d'abord, mais aussi du savoir-faire, de la technologie, de l'innovation, du progrès technique, qui donnent au capital son efficacité et sa productivité. La littérature théorique a mis en évidence les liens positifs entre l'investissement et la croissance²². De ce point de vue, l'Égypte est très en retard par rapport à d'autres pays et notamment aux pays dits émergents : ainsi, là où la Chine consacre un tiers de son PIB à l'investissement chaque année, et l'Inde un quart, l'Égypte n'investissait en 2004 que 16 % de son PIB.

L'accumulation dans une phase de croissance forte se traduit également par une mise au travail de la population active souvent dans des conditions inacceptables²³. L'un des éléments clé de l'émergence de l'économie est par conséquent le développement du rapport salarial – c'est très net en Chine et en Inde, et c'est ainsi que s'est faite toute l'histoire industrielle de l'Europe²⁴. L'émergence industrielle dans les nouveaux pays industrialisés s'est accompagnée d'une acceptation par les salariés d'un effort au travail considérable en termes d'intensité et de temps de travail²⁵. Les travailleurs japonais, coréens, taiwanais et aujourd'hui chinois et vietnamiens ont accepté des salaires très bas compte tenu de l'intensité du travail. Mais avec le salariat, ces travailleurs ont également espéré bénéficier d'une sécurité matérielle durable et surtout de la perspective d'améliorer leur sort et celui de leurs enfants. La croyance généralisée en une amélioration des conditions sociales, même à un horizon lointain, explique des situations de quasi-exploitation dans le rapport salarial qui seraient intenable dans d'autres contextes. La relation entre l'entreprise et le salarié s'établit à long terme, dans le cadre d'une intégration individuelle au sein d'une entité auquel le salarié appartient. Salaire bas, engagements à long terme, assurance d'une amélioration continue de sa situation, intensité du travail sont les éléments d'un rapport salarial qui explique l'émergence des économies asiatiques à travers une accumulation rapide. La situation est très différente en Afrique en général, et en Égypte en particulier, où l'existence même d'un marché du travail reste à démontrer et où le salariat est des plus réduits²⁶. Le recensement de 1996 estimait la population active égyptienne à 16,1 millions de personnes, dont 7,3 millions de salariés, soit un taux de salarisation de 45 %.

21. L'exemple le plus éclairant pour notre propos est le modèle de Solow. Voir R. Solow, « A contribution to the theory of economic growth », *Quarterly Journal of Economics*, n° 70, 1956, p. 65-94. Mais la plupart des modèles de croissance se fondent sur l'accumulation du capital.

22. Voir par exemple P. Guillaumont, *Économie du développement*, Paris, PUF, 1985, p. 17.

23. Voir notamment « Le processus de salarisation dans l'économie mondiale », *Cahier du Gemdev*, n° 12, 1989 ; ou encore A. Chan, *China's Workers Under Assault : Exploitation and Abuse in a Globalizing Economy*, Armonk, M. E. Sharpe, 2001.

24. F. Vatin (dir.), *Le Salariat : histoire, théorie et formes*, Paris, La Dispute, 2007.

25. « D'une manière générale, le Forum de Bangalore redoute que les professionnels de l'informatique n'exécutent de trop longues journées et semaines de travail. L'un de ses membres, qui travaille dans une grande multinationale américaine de l'informatique, affirme que bien que son contrat soit prévu pour des journées de huit heures et une semaine de cinq jours, lui et ses collègues se sentent obligés de travailler le samedi pour pouvoir terminer leur travail. En réalité, nous travaillons gratuitement le sixième jour ». Voir A. Bibby, « Forums des professionnels de l'informatique en Inde », *Travail*, n° 42, mars 2002.

26. S. Marniesse, D. Cogneau et J.-Y. Moisseron, *Marché du travail et compétitivité en Afrique subsaharienne*, Paris, Economica, 1999.

L'administration égyptienne emploie aujourd'hui environ 6 millions de fonctionnaires si bien que le marché du travail hors secteur public compte environ 1,3 million de personnes ce qui est finalement très réduit par rapport à la population active.

D'après plusieurs études, la population active de l'Égypte est plutôt bien formée (l'index de capital humain classe l'Égypte entre le Brésil et la Malaisie²⁷), mais manquerait de qualification dans certains domaines et serait donc en décalage par rapport aux besoins de l'économie : le pays manque de qualifications techniques alors que la quasi-totalité des chômeurs déclarés sont de jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur. L'Égypte possède ainsi un nombre suffisant de médecins diplômés, mais pas de système de financement des médicaments et des équipements dans les hôpitaux publics. Elle dispose d'un grand nombre d'avocats, mais pas assez de juges et de tribunaux. La formation adaptée d'une main-d'œuvre jeune et en forte croissance apparaît comme un défi majeur.

L'une des caractéristiques des économies émergentes est la diminution du secteur informel. En 1998, les petites entreprises constituaient 90 % du total des entreprises, et les entreprises informelles (non déclarées au fisc et aux assurances sociales) constituaient 81 % des petites entreprises²⁸. Ce secteur joue un rôle essentiel, car il assure un minimum vital à une large part de la population. Mais les unités de production informelles sont souvent très petites et sans accès aux marchés extérieurs ; elles répondent à la demande locale immédiate sans moyen de production développé, sans processus d'apprentissage technique complexe, sans mise en place d'organisation élaborée du travail et avec très peu de perspectives de développement. Les gains de productivité sont donc très réduits. 30 % des travailleurs informels sont illettrés.

Les économies émergentes se caractérisent également par la maîtrise rapide de technologies nouvelles – on sait que l'Inde est en passe de devenir une puissance économique dans les services technologiques à forte valeur ajoutée, tandis que la Chine a procédé à des investissements massifs dans la recherche et le développement²⁹. Alors même que son indice de capital humain est proche de celui de la Malaisie, l'Égypte connaît des déficiences en termes technologiques, à l'exception des secteurs comme les télécommunications et la banque³⁰. Le manque d'innovation est clairement perceptible dans la part des produits technologiques exportés : l'Égypte exporte des produits de base avec un faible contenu en technologie (alimentaires, textiles, produits chimiques et métaux semi-transformés) ; la part des exportations de haute technologie en pourcentage des exportations est inférieure à 1 % pour l'Égypte, alors qu'elle est de 11 % pour le Maroc et de 59 % pour la Malaisie³¹.

Le deuxième cercle : des ressources et des débouchés limités

Les pays émergents qui réussissent se sont appuyés sur les marchés externes pour se développer. La capacité à développer les exportations devient une condition de l'émergence car elle seule peut accroître ses débouchés à un rythme suffisant³². Cela requiert un positionnement intelligent sur les spécialisations où le pays dispose d'avantages comparatifs, une politique de change favorable, une stratégie de conquête des marchés, une mobilisation des petites entreprises. L'autre alternative est de disposer de marchés intérieurs suffisants pour lancer des productions avec une taille optimale sur le plan international en bénéficiant d'économies d'échelle mais ce n'est pas le cas de l'Égypte.

En effet, le marché intérieur égyptien est limité en raison de la faiblesse des revenus de la population et malgré son importance en nombre. On observe depuis 2001 une dégradation continue des salaires réels dans l'industrie. L'embellie macroéconomique de 2004-2005 s'est en réalité traduite pour les salariés de l'industrie par une diminution de 25 % du pouvoir d'achat, en raison principalement de la stagnation des salaires nominaux et d'une inflation importante. Ces chiffres officiels minorent certainement la situation – et soulignent bien le caractère paradoxal de la croissance économique récente du pays.

Les pays émergents se caractérisent par une diversification de leurs exportations et la croissance des exportations de produits manufacturés. Cela traduit la capacité du pays à se positionner sur le marché mondial et à exploiter ses avantages comparatifs. La Tunisie a ainsi accru ses exportations de produits manufacturés qui sont passés de 24,4 % en 2005 à 34,5 % du total des exportations en 2006. L'Égypte exporte pour sa part principalement des métaux et des produits végétaux, tandis que les exportations de produit chimiques, de plastique et de ciments comptent pour moins d'un milliard de dollars ; les exportations de textiles ont presque été divisées par deux

27. Ministry of Trade and Industry, *Egypt and the World, Key Industrial and Trade Indicators*, Le Caire, 2006, p. 35.

28. H. Handoussa, « Employment, budget priorities and microenterprises », communication au 4^e Meda Development Forum, Amman, 6-9 octobre 2002.

29. F. Sachwald, « La Chine, puissance technologique émergente », *Études de l'Ifri*, 2007.

30. Ministry of Trade and Industry, *Egypt and The World*, 2006, p. 35.

31. *Ibid.*, p. 32.

32. J.-P. Cling, *Commerce, croissance, pauvreté et inégalité dans les PED : une revue de littérature*, Document de travail Dial, 2006-2007.

entre 2006 et 2004, en livres courantes³³. Nous avons vu précédemment que les exportations hors pétrole étaient en diminution. Une étude du Femise (Forum euro-méditerranéen des Instituts économiques) note que la stratégie de promotion des exportations, commencée avant d'autres pays de la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord), n'a pas encore porté ses fruits³⁴. Cette étude situe les obstacles à l'exportation dans le fonctionnement interne de l'économie égyptienne davantage que du côté de la demande extérieure : manque de compétences commerciales et de pratique de marché concurrentiel, réglementation et bureaucratie qui entraînent une mauvaise allocation des ressources, coûts de transaction qui accroissent les coûts de production, culture et comportements d'oligopoles et de monopoles qui visent à préserver les marges bénéficiaires élevées des firmes existantes, protections excessives du marché intérieur, obstacles bureaucratiques au recouvrement des taxes perçues, taxe indirecte à la consommation trop élevée, etc. L'Égypte reste un « petit » exportateur, concentré sur quelques produits de base, tant agricoles qu'industriels, à faible contenu technologique.

L'émergence suppose enfin un système financier efficace, qui permette de rendre l'épargne accessible aux investisseurs. Or le système bancaire égyptien, principalement public, est hérité de la période nassérienne et étroitement dominé par la Banque centrale. La distribution des crédits est encore en large partie déterminée par des considérations politiques – des entreprises publiques sont ainsi financées même si la rentabilité des projets n'est pas assurée. Le système bancaire souffre de créances douteuses importantes. Il n'existe pas ou peu d'instruments de bancarisation pour le public (carte de crédit, chèque), si bien qu'une grande partie de l'épargne ne transite pas par le système bancaire. La bourse du Caire est davantage un lieu de spéculation qu'un lieu d'intermédiation pour les entreprises. Il n'existe quasiment pas de société de capital-risque pour financer des *start-up* ou de jeunes entreprises à fort potentiel technologique. Le système financier égyptien est donc peu performant. L'économie égyptienne est aujourd'hui largement financée par le secteur public, l'autofinancement et l'étranger. Malgré les privatisations actuelles, le système bancaire de l'Égypte est conforme au modèle d'économie d'endettement qui présente une cohérence forte avec les économies administrées³⁵.

Le troisième cercle : des configurations institutionnelles défavorables à l'émergence

Le dernier cercle des éléments nécessaires à l'émergence concerne les institutions³⁶. Si la littérature sur le développement abonde sur les questions institutionnelles et si celles-ci reviennent en première ligne chez les bailleurs de fonds, notamment avec la notion de « bonne gouvernance », il n'y a pas de

consensus sur les institutions qui seraient favorables au développement : l'exemple chinois remet ainsi en cause l'idée que la démocratie ou le respect des droits de propriété sont indispensables. Pour se situer dans ce débat, il nous semble intéressant de remettre l'entrepreneur au centre de l'analyse. Cela se justifie par l'orientation libérale des stratégies de développement et le rôle moteur que joue (ou doit jouer dans ce cadre) le secteur privé. C'est sur l'entrepreneur que se concentre l'influence des institutions au sens large et conditionne finalement le développement. Notre thèse sur ce point est que l'absence d'émergence de l'économie égyptienne provient du fait que l'initiative privée est découragée en raison de configurations institutionnelles générant une prédation et traduisant ce que nous désignons par la crise de l'économie de rente.

Nous avons mentionné précédemment que les cinq rentes de l'Égypte sont le pétrole, le canal de Suez, les revenus des travailleurs égyptiens à l'étranger, l'aide internationale, surtout américaine, le tourisme. À l'exception du tourisme, ces rentes constituent un « don du ciel », et elles affectent peu la productivité du pays. Elles n'entraînent que marginalement des transferts de technologie, des processus d'apprentissage et d'accumulation du capital.

La baisse tendancielle des rentes traditionnelles de l'Égypte, à l'exception de la période très récente, et l'augmentation de ses besoins notamment en raison d'une forte croissance démographique, conduit à une crise de l'économie rentière. C'est le constat que forme Samer Soliman dans sa thèse³⁷. L'État a tenté avec l'*infitah* de susciter d'autres ressources économiques, d'origine privée, tout en les contrôlant et en les insérant dans son réseau clientéliste. L'intégration des hommes d'affaires dans les structures politiques et économiques est donc la première réponse à la crise de l'État rentier.

Le clientélisme prend son origine dans la politique de nationalisation et s'inscrit dans la mobilisation de l'économie égyptienne voulue par Nasser. En prenant le contrôle de l'industrie égyptienne, Nasser a placé à la tête des

33. Voir *Monthly Economic Digest*, septembre 2006, p. 43.

34. Femise, *Egypt Country Profile*, 2004.

35. E. Oueslati et J.-Y. Moisseron, « Capitalisme tripolaire et système financier en Tunisie », in M. Boudhief et J.-Y. Moisseron (dir.), *Mondialisation, ouverture et société de la connaissance en Méditerranée*, Tunis, LEIE, IRD, 2004, p. 123-165.

36. La démarche entreprise par Jacques Ould Aoudia dans le cadre des « profils institutionnels », est prometteuse pour tenter de systématiser les obstacles institutionnels à l'émergence des pays tiers méditerranéens. Voir J. Ould Aoudia, *Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens*, Paris, AFD, Notes et documents, n° 26, 2006.

37. S. Soliman, *Argent de l'État et politique. La sortie difficile de l'État rentier en Égypte sous Moubarak*, thèse de doctorat, IEP de Paris, 2004.

entreprises publiques des hommes de confiance. À l'époque, le débat sur les vertus comparées des « hommes de confiance » et des « hommes d'expérience » pour diriger ses entreprises est très symptomatique. La mobilisation de l'économie crée les conditions pour l'instauration de réseaux de clientèles qui vont s'autonomiser peu à peu. L'armée en développant des activités économiques, en instaurant des réseaux de distribution et de protection sociale, médicale, éducative donne l'exemple d'une clientèle structurée. *L'infitah* a accéléré le mouvement. Comme le rappelle Éric Gobe, la classe des « hommes d'affaires » s'est constituée dans les années 1980 lors de la politique d'ouverture économique. Les secteurs dans lesquels ils se sont engouffrés étaient principalement l'immobilier et le commerce, dont le commerce international. Il s'agit là de deux secteurs de services qui permettent un retour rapide sur investissement et qui sont d'autant plus rentables qu'ils sont soustraits à la concurrence. Dans ces deux cas, une proximité avec le pouvoir est déterminante pour l'obtention des licences, des autorisations et des permis. Ce n'est donc pas étonnant que les hommes d'affaires égyptiens se soient progressivement rapprochés du PND au point d'exercer aujourd'hui une très grande influence économique au sein de l'Assemblée du Peuple. Ils ont été le plus souvent intégrés au PND après s'être présentés comme indépendants dans les élections législatives.

Plus récemment, la généralisation de la pauvreté, l'urbanisation, la crise économique ont rendu nécessaire l'intégration des individus dans des réseaux clientélistes pour de simples conditions de survie. Patrick Haenni a mis en évidence l'importance mais aussi la multiplicité des facettes du patronage dans les quartiers pauvres du Caire. Le clientélisme est aujourd'hui très présent dans les sphères de la vie des Égyptiens³⁸. Il existe d'ailleurs de nombreux types de clientélisme qui n'ont ni les mêmes modalités d'action, ni les mêmes objectifs. L'affiliation à des réseaux (essentiellement PND ou Frères musulmans) permet l'acquisition de biens de consommation moins chers ou facilite l'accès à l'éducation et la santé. Pour les plus aisés, le clientélisme se traduit par l'accès à certains postes publics, l'obtention d'avantages, de licences, de permis. De nombreux recrutements se font sur recommandation ou piston et rarement sur un marché ouvert.

En Égypte, l'économie de rente forme un système cohérent avec le clientélisme. Celui-ci est renforcé par l'absence de démocratie économique qui se caractérise par les obstacles à la concurrence, l'insécurité économique, le manque de transparence. On aurait tort de voir dans l'économie égyptienne une économie de marché dans laquelle des règles de concurrence et d'ouverture permettent l'entrée potentielle de concurrents. Les dispositions contre les pratiques monopolistiques sont particulièrement inefficaces et les hommes

d'affaires égyptiens y sont opposés. Le cas le plus emblématique est celui d'Ahmad 'Azz, surnommé l'empereur du fer et de l'acier. Cet homme d'affaires, député du PND et directeur de la Commission du budget du Parlement égyptien, fait l'objet d'une mise en examen en raison de soupçons de pratiques non concurrentielles³⁹. C'est un fait que les prix de l'acier ont augmenté de 30 % depuis 2004. Compte tenu de son poids sur la scène politique, il y a peu de chance qu'Ahmad 'Azz soit inquiété pour des raisons économiques⁴⁰.

De très nombreux rapports font état des obstacles à la concurrence qui empêchent les entrepreneurs d'entrer sur les marchés. Dans son rapport *Index of Economic Freedom*, la Fondation Heritage classe l'Égypte à la 127^e place sur 157⁴¹. Dans son profil-pays, le Femise décrit « l'irrationalité (économique) de l'introduction de certaines industries et activités d'une façon qui sert des intérêts particuliers, et le recours excessif à un seul mécanisme d'incitation à l'investissement : les exemptions de taxes⁴². » Le Femise souligne encore que « la concurrence nécessite la transparence et la prédictibilité des mesures macroéconomiques et des réglementations, un système judiciaire sanctionnant rapidement les infractions, une réglementation du travail flexible. La multiplication des réglementations partielles visant à résoudre les problèmes un par un ou par type d'entreprise, segmentant le marché et les conditions de la concurrence, la bureaucratie incompétente, les délais imposés et parfois la corruption, augmentent les coûts de transaction et découragent l'investissement⁴³. »

L'insécurité économique est le fait d'une réglementation complexe et contradictoire et de pouvoirs arbitraires de l'administration. Contrairement aux régimes juridiques dans les États de droit, tout ce qui n'est pas autorisé par la loi est potentiellement interdit ou du moins peut faire l'objet d'interprétation arbitraire de la part de l'administration⁴⁴. C'est le propre des régimes de tolérance des sociétés totalitaires. En Égypte, la complexité des règlements et les chevauchements dans les autorités administratives conduisent à un

38. P. Haenni, *L'Ordre des caïds. Conjurer la dissidence urbaine au Caire*, Paris, Karthala, 2005.

39. W. Khalil Rasromani, « Competition authority investigates claims against cement and steel producers », *Daily News Egypt*, 20 juillet 2006.

40. S. Soleiman, « L'essai reste à transformer », *Al-Ahram Hebdo*, 31 mai 2006.

41. Fondation Heritage du Wall Street Journal, *Index of Economic Freedom 2007*, 2007.

42. Femise, *Egypt Country Profile*, 2004.

43. *Ibid.*

44. Ce qui fonde l'État de droit est le principe selon lequel tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Les États totalitaires sont marqués par le principe selon lequel tout ce qui n'est pas autorisé est interdit.

manque de lisibilité du droit économique. Dès lors, l'administration dispose d'un pouvoir potentiellement considérable reposant sur l'arbitraire⁴⁵.

La lenteur du système judiciaire est un autre élément de l'insécurité économique des entrepreneurs. S'ils ne disposent pas d'instruments judiciaires capables de les défendre et de contraindre y compris l'administration à réparer d'éventuels dommages, ils seront peu disposés à risquer leur fortune pour créer des entreprises.

Cette insécurité économique est aussi l'une des explications de l'importance du secteur informel. Rester des petites unités, ne pas trop grandir ni être trop visible, fait partie de stratégie de survie de la part d'entrepreneurs qui pourraient développer leur entreprise. L'hypothèse d'un état prédateur explique en partie la permanence de l'informel en Égypte comme dans d'autres pays⁴⁶.

L'insécurité économique maintient le secteur privé sous la domination des groupes d'influences au sein de l'État. Les exemples de manipulation de prix, de changement de réglementation, ou de condamnations pour écarter d'éventuels concurrents sont très nombreux. Cette insécurité crée un besoin de protection et structure des clientèles. Les hommes d'affaires, clients et insérés dans les cercles influents sont eux-mêmes partisans d'un tel système qui assure et garantit leur position de rente. Leurs connections avec le pouvoir permet de verrouiller le système économique. Ils sont donc tout à fait favorables au maintien de l'« insécurité économique » qui décourage tout concurrent éventuel d'entrer sur le marché. La fonction des mécanismes économiques en Égypte est donc assez différente de celle qui façonne les modalités de l'obéissance et de l'adhésion, telles que les a définies Béatrice Hibou dans son ouvrage consacré à la Tunisie. Dans ce pays, il s'agit avant tout pour l'État d'assurer son contrôle idéologique afin d'obtenir une normalisation politique et une adhésion au régime. En Égypte, l'adhésion au régime ne met personne à l'abri de la prédation, si ce n'est ceux qui obtiennent des protections. Il y a certes des points communs notamment dans l'insécurité économique et les régimes de tolérance ou encore les libertés que peut prendre impunément l'État, notamment en matière fiscale, pour exercer sa domination, mais ce qui les différencie, c'est que dans un cas, il s'agit d'obtenir l'obéissance tandis que dans l'autre, il s'agit d'obtenir plus simplement des ressources en organisant la prédation⁴⁷.

Le bakchich et des formes plus ou moins légales de corruption sont devenus la règle de la vie économique en Égypte. Ils constituent une réponse à la crise de l'économie de rente en assurant le financement d'une partie de l'administration. Selon le dernier rapport de l'ONG Transparency International, l'Égypte est passée de la 70^e à la 105^e position en 2007. Elle a reçu une note de 2,9 sur 10. Il est difficile de lire le moindre texte sur la vie quotidienne en Égypte sans qu'il

soit question de bakchich⁴⁸. L'idée que l'on peut contourner la réglementation en payant un droit à ceux qui sont chargés de la faire respecter est une idée commune en Égypte. Les lois sont détournées pour assurer à différentes catégories de fonctionnaires des revenus que l'État ne leur verse plus. La tolérance vis-à-vis de telles pratiques s'apparente à une « privatisation » interne et dérégulée de l'administration.

Il est probable que l'essentiel des revenus de différentes catégories de fonctionnaires (douanes, foncier, impôt, police...) devant servir l'État, ne provient plus de leur salaire mais d'un deuxième, voire d'un troisième emploi et aussi d'activités parallèles et d'actes de prédation que leur fonction leur permet d'exercer. La police se livre à une pression continue sur la population pour obtenir des bakchichs. Le renouvellement des cartes grises, chaque année, est l'occasion de versements importants pour éviter de payer des amendes, très souvent fantaisistes mais « négociables ». Les enseignants et professeurs tirent la majeure partie de leurs revenus des cours particuliers et de la vente de leurs cours à leurs étudiants ; les deux étant une condition pour l'étudiant ou l'élève d'avoir une chance d'obtenir ses diplômes.

Il est possible d'acheter très facilement des permis de conduire, des documents d'état civil tamponnés et vierges. L'ouverture d'un petit commerce se traduit par le versement de nombreux bakchichs qui permettent de ne pas payer d'impôt et d'obtenir des autorisations. Mais il existe aussi des taxations informelles, des formes de racket, ou des participations volontaires pour les « caïds » des quartiers⁴⁹. Faire ouvrir le gaz, l'électricité, suppose des versements pour le branchement physique. Il faudra ensuite payer les fonctionnaires pour que le service soit effectivement assuré au risque de coupures intempestives.

La seconde réponse de la crise de l'État rentier est donc la prédation : l'État, incapable de rémunérer les fonctionnaires à un niveau suffisant, tolère une privatisation informelle, qui aboutit à une généralisation du bakchich. Le système de ponction des ressources et de redistribution au sein des clientèles

45. Voir É. Gobe, *Les Hommes d'affaires égyptiens*, Paris, Karthala, 1999, particulièrement chap. 7.

46. H. De Soto, *L'autre sentier, la révolution informelle dans le Tiers-Monde*, Paris, La Découverte, 1994.

47. B. Hibou, *La Force de l'obéissance*, Paris, La Découverte, 2006 et « Domination and control in Tunisia : economic levers for the exercise of authoritarian power », *Review of African Political Economy*, vol. 33, n° 108, 2006, p. 185-206.

48. « Si tu avais eu deux mille livres et que tu les avais données en bakchich, personne ne t'aurait demandé le métier de ton père. Gagne de l'argent, Taha, tu auras tout ce que tu voudras mais si tu restes pauvre on te marchera dessus. ». Voir A. El Aswany, *L'Immeuble Yacoubian*, p. 8, Arles, Actes Sud, 2006.

49. P. Haenni, *L'Ordre des caïds...*, *op. cit.*

est servi par toute une série de « dispositifs » institutionnels : pour les acteurs, il s'agit de l'insécurité économique, des obstacles à la concurrence, le manque de transparence, de la nécessité de s'insérer dans les sphères de l'administration pour obtenir des autorisations, des protections, des passe-droits.

Les normes et les règles administratives sont floues, appliquées de manière arbitraire et sans possibilité de recours. Tout cela forme un « régime de tolérance » où la violence de l'administration s'accompagne d'un arbitraire qui confère à l'État un pouvoir discrétionnaire permettant à certains de protéger leur position. Cet ensemble de configurations institutionnelles forme un système cohérent.

Comme le souligne Éric Gobe dans son ouvrage essentiel sur la question⁵⁰, un entrepreneur ou un créateur d'entreprise engage son énergie, son budget, une partie de sa vie dans son projet. Il lui faut une stabilité économique, des règles du jeu sinon transparentes du moins prédictibles, des garanties qui peuvent être de nature juridiques en cas de litige, des normes connues, un système d'information efficace, une administration rapide et simple, une fiscalité équitable, des possibilités de financements, une infrastructure routière, portuaire et de communication⁵¹. Tous ces aspects institutionnels apparaissent comme une condition essentielle du développement et de l'émergence. En Égypte, tous les éléments sont réunis pour dissuader les entrepreneurs.

La notion d'émergence, telle que nous l'avons présentée sous la forme de trois cercles vertueux, nous permet de penser les articulations entre l'économie et la société et d'avoir une approche de la question du développement « enchâssé » pour reprendre le vocabulaire de K. Polanyi. Les blocages économiques répondent aux blocages politiques. La permanence d'une économie de rente en Égypte est cohérente avec les stratégies du PND pour intégrer les hommes d'affaires. La notion d'émergence permet d'identifier les obstacles institutionnels au développement.

Malgré ses récents succès, l'économie égyptienne est très fragile. Elle ne progresse que par la vertu de ses rentes qui ont enregistré ces dernières années une croissance exceptionnelle. Cela ne doit pas faire illusion pour la suite. L'absence de démocratie économique brisera encore longtemps toute initiative privée qui ne sera pas directement l'émanation d'hommes d'affaires liés à l'État et intéressés à des profits rapides. Ceux-ci étant à présent au pouvoir suite à leur entrée massive au Parlement et par leur proximité avec l'équipe de Gamal Moubarak, ils tenteront de préserver leurs intérêts, non pas en construisant une économie de marché ouverte, mais en maintenant un régime de tolérance et une insécurité économique qui limitera la concurrence. De ce fait, les investisseurs, étrangers comme nationaux, resteront peu intéressés à la

prise de risque en Égypte sauf pour l'acquisition de « fleurons », peu nombreux dans la banque, les télécommunications, le tourisme, le ciment. Le secteur privé n'est pas le moteur de la croissance en Égypte et il est peu probable qu'ils le deviennent à moyen terme. Dès lors, le pays risque de demeurer une « machine à fabriquer des pauvres ».

L'Égypte ne prend pas le train de pays qui, comme la Chine, l'Inde, le Brésil, le Vietnam et la Malaisie, ou même plus modestement la Tunisie, sont en train d'émerger. Il faudrait pour cela des réformes radicales mais celles qu'a menées le gouvernement Nazif ne touchent pas le cœur de l'économie de rente égyptienne. Surtout, elles n'affectent pas les configurations institutionnelles devenues prédatrices vis-à-vis du secteur privé et de la population. Ces réformes ne mettent pas l'État dans la position de construire un nouveau contrat social avec l'ensemble de la Nation. L'économie égyptienne n'émerge pas ■

Jean-Yves Moissoner

IRD, UR 102 « Interventions publique, espaces, sociétés »

Françoise Clément

Cedej, Le Caire

50. É. Gobe, *Les Hommes d'affaires...*, *op. cit.*

51. C'est précisément en raison de l'absence de ces éléments en Égypte que Gobe établit la distinction entre homme d'affaires et entrepreneurs.